

Prépositions

Doit on écrire: Très touché de votre présence. ou: Très touché par votre présence.

Il s'agit ici d'une forme passive (être touché), en général, on emploie les verbes au passif avec la préposition par au sens propre (l'arbre touché par la foudre, les régions touchées par cette maladie, etc.) et avec la préposition de au sens figuré (touché de votre présence, de votre gentillesse, etc.)

Référence ID de l'article : #1017

Auteur : Kanstantsin

Dernière mise à jour : 2013-06-19 17:13